

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE DE L'ÉCOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX
PUBLICS (SUP TP)**

**EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A
DELIVRER DES DIPLOMES DE LICENCE ET DE MASTER**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Ibrahima Khalil CISSE, Président
- Pr. Mababa DIAGNE, Membre
- M. Papa Jean Manivar SOW, Membre

Signature

Pour l'Equipe, le Président

Avril 2018

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'Ecole.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	3
3. Description de la visite sur le terrain.....	3
4. Appréciation de l'Institut au regard des standards de qualité du référentiel.....	4
5. Points forts de l'Ecole	12
6. Points faibles de l'Ecole.....	13
7. Appréciations générales sur l'Ecole.....	13
8. Recommandations à l'Ecole.....	13
9. Recommandation à l'ANAQ-SUP	14
10. Proposition d'avis	14

Introduction

L'Ecole Supérieure des Travaux Publics (SUP TP) a été autorisée à dispenser ses formations le 23 mars 2004 sous l'agrément n°002/AG/ME/DES du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Après quelques années de fonctionnement, l'Ecole a demandé une habilitation à délivrer des diplômes du système LMD conformément à la réglementation. C'est dans ce cadre que l'évaluation de l'Ecole a été conduite le 06 décembre 2017.

1. Présentation de l'Ecole

SUP TP est un établissement privé d'enseignement supérieur bénéficiant, depuis mars 2004 d'une Autorisation d'ouverture ou Agrément provisoire de l'État du Sénégal sous l'appellation Ecole Supérieure des Travaux Publics (SUP TP). Son siège social est à Dakar au Point E, rue de Thiès x Rue de Thiès.

L'Ecole prépare les étudiants aux diplômes de Licence et de Master en Génie Civil.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP qui comporte neuf (09) champs dont tous les standards ont été renseignés. Le rapport est donc complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le rapport ont été mis à disposition des évaluateurs.

3. Description de la visite sur le terrain

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

3.1 Réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP

Une réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 04 décembre 2017 à 10h30. Elle a été organisée pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission.

3.2 Visite de terrain

La visite de terrain a été effectuée le mercredi 06 décembre 2017 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-SUP.

L'évaluation de terrain a été menée à travers :

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants,
- la visite des locaux,

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

3.3 Présentation de la synthèse des observations à la Direction de l'Ecole

Les informations collectées ont été analysées et synthétisées. La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'Ecole à la fin de l'évaluation de terrain en trois rubriques : points forts, points faibles à améliorer et recommandations.

4. Appréciation de l'Institut au regard des standards de qualité du référentiel

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01: L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole s'est dotée d'un plan stratégique dans lequel il a clairement défini sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs en matière de formation.

Sa vision fait de la maîtrise des Sciences et Techniques sa principale mission en matière de formation. Elle s'est clairement fixée comme objectif la formation professionnelle technique.

Atteint

Standard 1.02: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits dans le règlement intérieur et dans le manuel de procédures. Le personnel enseignant est impliqué dans les processus décisionnels par sa présence dans le Conseil scientifique et pédagogique.

Atteint

Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

Les personnels enseignants et administratifs sont qualifiés et en nombre suffisant. Les ressources financières permettent à l'Ecole de réaliser ses objectifs. L'Ecole n'est pas endettée. Elle dispose d'un Conseil d'administration chargé du contrôle de la gestion de la direction.

L'Ecole ne disposant pas de locaux et de laboratoires propres, la consolidation du développement de l'institution devra passer par des investissements en infrastructures et équipements spécialisés propres devant passer par un emprunt de ressources financières consistantes.

Atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources de financement de l'Ecole constituées essentiellement de frais de scolarité et des mensualités des étudiants lui garantissent son autonomie. Le contrôle financier à l'Ecole est exercé par un commissaire aux comptes, le cabinet GTI.

Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole dispose d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) et d'un Manuel Qualité. L'auto-évaluation institutionnelle a été conduite par un comité de pilotage sous la supervision de la CIAQ.

Le Manuel Qualité décrit quelques démarches qualité au sein de l'Ecole ainsi que les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

Les enseignements sont évalués par les étudiants

Atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

La gestion des conflits est assurée de façon formelle par un comité pour les prévenir et les gérer. Un comité de gestion existe bien et gère en aval tous les conflits au point que certains étudiants, qui ne sont pas concernés, ne soient même pas au courant de l'existence de ce comité. La gestion des conflits est ainsi assurée de façon formelle par ledit comité.

Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole offre des formations qui conduisent à l'obtention du diplôme de Licence et de Master en Génie Civil. Cette offre est conforme aux termes de l'agrément provisoire reçu du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les programmes ont pour principal objectif de proposer un enseignement donnant accès aux métiers de l'ingénieur dans le domaine des infrastructures, du bâtiment et des travaux publics. Ils permettent effectivement à chaque étudiant d'acquérir les connaissances scientifiques, techniques et technologiques dans ces domaines.

Les offres de formation sont en adéquation avec les orientations nationales en matière de professionnalisation des formations dans les domaines des « Sciences, Technics, Engineering and Mathematics » (STEM)

Au vu des tableaux 3, 4 et 5 les objectifs d'étude et de formation sont clairement définis dans les documents de présentation de la filière et les maquettes pédagogiques. Ces documents sont élaborés tenant compte de l'offre d'études et de formation supérieure au niveau national et sous régional (REESAO).

Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de formation de l'Ecole est dotée d'un système de crédits. L'Ecole a, depuis une année, mis en œuvre un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants avec des institutions d'enseignement supérieures aux niveaux national (CFBTP au Sénégal) et international (Université centrale de Tunis, ESTP Paris et Ecole des Mines d'Alés). L'implication des enseignants du secteur public (Université de Thiès) atteste d'un programme d'échanges d'enseignants avec les universités locales.

Cependant il n'y a pas un échange d'étudiants ou d'enseignants. Pour les enseignants c'est plutôt de la vacation.

Non Atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions pour l'obtention des attestations et diplômes de l'Ecole sont clairement définies dans le règlement intérieur et dans les documents de présentation des filières. Les PV de délibération des jurys d'examen sont en cohérence avec ces conditions.

Atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard :

Le travail de suivi de l'insertion des diplômés de l'Ecole n'est pas systématique. L'Ecole déclare avoir entrepris un travail de recensement et de suivi systématique de l'insertion de ses diplômés à partir 2014. Mais les résultats de ces enquêtes ne sont pas encore disponibles.

Par ailleurs, l'Ecole ne dispose pas de statistiques pour évaluer le taux d'insertion de ses étudiants en entreprise.

Non Atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité mais les PV de réunion de révision des programmes sont fournis.

Non atteint

CHAMP D'EVALUATION 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole n'a pas d'activité de recherche car elle n'a pas encore intégré cette activité dans sa mission.

Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole n'a certes pas d'activité de recherche, mais la composition du corps enseignant fait que les résultats de recherche sont intégrés dans la formation.

Atteint

CHAMP D'EVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Le corps enseignant est recruté par cooptation, basée sur le carnet d'adresses de l'équipe dirigeante et sur le CV des concernés après entretien. Il est constitué uniquement de vacataires (prestataires de services). Il n'y a pas d'enseignants permanents et pas de procédure de promotion académique du personnel enseignant.

Non atteint

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole n'organise pas de formation continue ni de perfectionnement du personnel enseignant. Il n'y pas de politique durable ni de suivi de carrières.

Non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole, n'a pas de politique durable pour assurer la relève et le renforcement qualitatif de son personnel d'enseignement.

Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole n'a pas de plan de carrière pour le personnel enseignant. Par conséquent, elle n'offre pas l'accès à un service de conseils en plan de carrière.

Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Le PATS est recruté selon les dispositions du Code du Travail et la Convention Collective du Commerce. C'est un personnel contractuel dont le recrutement se fait après examen de dossiers et entretien sur la base des qualifications recherchées. Des contrats de recrutement sont signés. Le personnel dispose de contrat de travail suivant le Code du Travail et la Convention Collective du Commerce.

Le Conseil d'administration se réunit à chaque fois que de besoin pour statuer sur leurs conditions d'avancement.

Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole a organisé la formation continue de son PATS. Un seul séminaire a été fait en lien avec l'ANAQ sur les bonnes pratiques de l'assurance qualité. Ils sont dans une dynamique de formation des PATS,

Atteint

CHAMP D'EVALUATION 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'Ecole ne sont pas conformes à la réglementation nationale.

Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'Ecole.

Atteint

Standard 6.03 : L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole n'a pas de statistiques sur le cursus et la durée des études.

Non atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole a un corps professoral composé de 32 enseignants vacataires pour un effectif, en 2015-2016, de 158 étudiants, toutes filières confondues. L'Ecole a un ratio d'encadrement (01 Enseignant pour 4,93 étudiants) qui lui permet d'atteindre ses objectifs de formation.

Atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole n'avait pas de structure formelle d'accueil, de conseil, d'information et d'orientation des étudiants.

Atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole ne possède pas de dispositif pour les handicapés (pas d'aménagements ou de services spécifiques dédiés).

Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

Pas de changements dus aux effectifs qui varient, pas d'amphithéâtre ni de laboratoire, ni de bibliothèque physique ou numérique.

L'Ecole dispose de 04 salles de classes de 20 à 40 places et d'une (01) salle informatique équipée de 20 ordinateurs. Elle a aussi 02 véhicules de liaison, 01 photocopieurs, 04 imprimantes et 06 vidéoprojecteurs

L'Ecole ne dispose pas de salles ni d'équipements pour les travaux pratiques. Tous les travaux pratiques se font dans les établissements partenaires.

L'Ecole n'a pas non plus de salle de documentation et de lecture.

Non atteint

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut a un réseau internet fonctionnel et accessible à tous ses composants.

Atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

Des extincteurs de sécurité, sans entretien, sont installés. Des techniciens de surface sont recrutés pour assurer la propreté des locaux. Les accès aux différents locaux et aux sorties de secours sont bien indiqués.

L'Ecole n'a pas d'infirmier mais a une boîte de pharmacie permettant d'assurer les premiers soins en cas d'urgence.

Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 8 : Coopération

Standard 8.01 : *L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.*

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole a noué des relations de coopération avec Montpellier Business School (France) et collabore de façon informelle avec l'Université de Thiès (Sénégal).

SUP TP collabore activement aux niveaux national, régional et international avec d'autres institutions d'enseignement supérieur.

C'est ainsi qu'une convention de partenariat existe entre SUP TP et Montpellier Business School. Au niveau national, SUP TP collabore avec l'Université de Thiès, le Centre de Formation Perfectionnement des Travaux Publics (CFPTP).

Nous recommandons la formalisation d'accord de partenariat.

Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

A travers ses structures (Cellule Qualité, Conseil Scientifique, Comité Pédagogique...) et ses outils de gestion, notamment le plan stratégique, son plan pluriannuel d'investissement, SUP TP dispose d'un système d'information efficace pour suivre l'évolution de l'institution et prendre des décisions stratégiques nécessaires.

Atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

Le site web créé est fonctionnel. Au niveau interne, la communication se fait par affichage. Une amélioration de la communication a été notée notamment grâce à des inserts dans les journaux, la confection de flyers, l'amélioration du site web et le mailing list.

Atteint

5. Points forts de l'Ecole

- Un projet d'entreprise orienté vers les métiers des sciences et les techniques. Ce type de projet est à encourager dans l'offre nationale de formation.
- L'existence d'un Conseil d'administration, d'un Conseil scientifique et pédagogique et d'une Cellule interne d'assurance qualité.
- L'existence d'un manuel qualité, d'un règlement intérieur et d'un manuel de procédures.
- Une bonne gestion financière.
- La régularité du paiement des indemnités du personnel enseignant et des salaires des personnels administratifs, techniques et de service.
- Un bon taux d'encadrement.
- Un assez bon niveau de qualification du personnel enseignant et du personnel administratif.
- L'intervention des professionnels et des enseignants de rang A dans les activités pédagogiques et dans le Conseil scientifique et pédagogique.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Des syllabus uniformisés, bien structurés et informatifs
- La cohérence des maquettes d'offres de formation avec les normes du système LMD avec cependant des améliorations à apporter sur ces dernières pour être conforme aux recommandations du LMD.
- Le respect de la réglementation en vigueur en matière d'admission dans les parcours de licence et de master.

- La cohérence de l'offre de formation avec les termes de l'agrément provisoire reçu du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche.
- Des locaux pédagogiques et administratifs propres, et bien équipés en mobilier, en ordinateurs et en vidéoprojecteurs.
- Un réseau internet et un site web fonctionnels.
- La propreté de l'environnement et des locaux.

6. Points faibles de l'Ecole

- Des déficiences en matière de production des statistiques sur l'efficacité interne et l'efficacité externe.
- L'exiguïté des locaux pour un Etablissement d'Enseignement Supérieur dispensant le génie civil.
- L'absence de structure d'aide à l'insertion des étudiants en stage.
- L'absence de mécanisme de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Le manque d'enseignants permanents.
- L'absence de salles et d'équipements de travaux pratiques pour une structure de formation scientifique et technique.
- L'absence de salle de documentation et de lecture.
- L'absence de bibliothèque.
- L'absence d'aménagements et de services destinés aux personnes en situation d'handicap.
- L'absence de salle pour les professeurs.

7. Appréciations générales sur l'Ecole

L'Ecole possède des points forts et a satisfait à la plupart des standards du référentiel. Cependant, des faiblesses ont été notées au niveau des équipements scientifiques, de la coopération, de la promotion des PER, de la recherche des ressources documentaires et de l'organisation pédagogique, des accès pour handicapés.

8. Recommandations à l'Ecole

- Produire régulièrement les indicateurs de l'efficacité interne et externe de l'Ecole.
- Nouer des accords de partenariat formels avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et s'affilier aux structures de gestion des ressources documentaires de ces institutions.

- Réaliser l'auto-évaluation des programmes de formation en utilisant les référentiels de l'ANAQ-SUP.
- Inciter les enseignants à participer à toutes les étapes des évaluations et examens.
- Mettre en place une gestion fiable des notes et en utilisant des logiciels de gestion des examens.
- Développer des stratégies pour aider les étudiants à obtenir des stages et à mouvoir dans le cadre du LMD.
- Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents.
- Se doter d'une salle de documentation (bibliothèque) et de ressources documentaires
- Se doter de salles et d'équipements de travaux pratiques.
- Faciliter l'accès des locaux aux personnes vivant avec un handicap moteur.

9. Recommandation à l'ANAQ-SUP

Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour l'auto-évaluation des programmes d'études.

Prendre en compte le fait que la vocation des écoles de formation privées n'est pas de faire de la recherche au sens des universités. En effet la plupart des intervenants sont des professionnels du secteur et apportent leur savoir-faire qui n'est pas en relation avec les recherches faites dans des universités classiques

10. Proposition d'avis

Habilitation à délivrer des diplômes de licence et de master recommandée

Personnes rencontrées

I. Direction

M. Mamadou FALL, Directeur Général

M. Baba FALL, Directeur Général adjoint

M. Makhaly BA, Directeur des études

M. Malick NDIAYE, Conseiller technique en charge des partenariats et de la communication

II. Personnel Administratif, Technique et de Service

Mme Sassy DIOP, Assistante administrative

M. Cazenase TRAORE, Chef de la scolarité

Mme Maissa NDIAYE, Agent de sécurité

III. Enseignants

Malick BA

M. Seydou NDAO

Mamadou Lamine BODIAN

IV. Etudiants

M. Codou NDIAYE

M. Oumar DIOP

M. Antoine BATHIONO

Mlle. Mame Ngoné DIOP

M. Ibrahima NDIAYE